

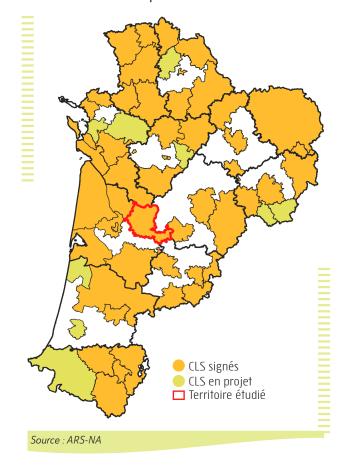
Grand Libournais

GIRONDE

Créés en 2009 par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire », puis consolidés par la loi de « Modernisation du système de santé » de 2016 et la loi « 3DS » de 2022 relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification, les contrats locaux de santé (CLS) sont des outils de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité. Portés conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale, ils ont pour objectifs de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et d'être l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires.

L'observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA) accompagne l'ARS et les collectivités depuis la création des CLS, avec notamment la mise à disposition d'indicateurs territoriaux, synthétisés grâce à l'élaboration de fiches d'indicateurs pour chacun des CLS : une fiche par territoire présentant la situation du CLS, l'évolution de ces indicateurs et la comparaison par rapport aux moyennes nationales.

Les contrats locaux de santé (CLS) en Nouvelle-Aquitaine au 01/05/2023



 ¹³⁶ communes en 2023
 5 EPCI*
 1387,3 km²
 115 habitants / km² en 2019



Part dans la population...
... régionale : 2,6 %

... départementale : 9,8 %

Source : Insee



Indice de vieillissement

personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2019

Source : Insee



^{*} Établissement Public de Coopération Intercommunale

POPULATION

Avant toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte la population qui y réside, que ce soit en termes d'effectifs, d'évolution mais également de structure par âge. La composition des foyers est également un déterminant

important qui peut influencer la qualité de vie et l'état de santé des populations. L'analyse de ces facteurs démographiques est nécessaire pour développer des actions de santé qui répondent aux besoins des territoires.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE I	OU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
1. Nombre d'habitants	2019	158 875				••••••••••	2008	149 697	71
2. Évolution anuelle moyenne	2013-19	609	0,39		0,36	1,27	2008-13	0,73	מע
3. Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire	2013-19	530	0,34	•	0,09	1,00	2008-13	0,50	מע
4. Nombre de ménages	2019	70 365					2008	62 997	71
5. Ménages - couple sans enfant ¹	2019	20 326	28,9		26,1*	25,8	2008	30,2	=
6. Ménages - couple avec enfant(s) ¹	2019	18 363	26,1		25,2*	24,2	2008	29,5	7
7. Ménages - personne seule¹	2019	23 369	33,2	•	36,9*	38,2	2008	29,3	7
8. Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans ²	2019	5 712	25,0	•	24,9	25,6	2008	20,3	77
9. Immigrés³	2019	9 963	6,3		9,8	7,6	2008	4,3	77

^{*} France entière

ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé de la population du territoire est présenté principalement en fonction d'indicateurs relatifs à la mortalité et aux maladies chroniques, à travers le dispositif des affections de longue durée (ALD). Les taux standardisés permettent de comparer, à structure par âge égale, la situation du territoire

à celle observée sur l'ensemble de la France hexagonale. Pour les affections de longue durée, sont présentées les prévalences (nombre de personnes concernées par une ALD pour une année) et les incidences (nombre de personnes nouvellement admises dans le système des ALD).

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	TOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	Taux Évolution
10. Personnes en ALD¹	2020	33 181	1 916,6	•	1 858,6	1 895,7	2015	1724,9	71
11. Personnes admises dans l'année en ALD ²	2019-21	3 970	233,4	•	217,5	229,2	2017-19	278,9	ממ
12. Décès ²	2013-17	1 562	86,2	•	85,4	81,2	2003-07	101,7	אה
13. Décès prématurés (avant 65 ans) ³ - 🍼	2013-17	175	27,1	•	26,0	24,6	2003-07	32,4	ממ
14. Décès prématurés (avant 65 ans) ⁴ - Q	2013-17	86	12,7	•	12,4	11,9	2003-07	14,8	n
15. Décès évitables par des actions de prévention ²	2013-17	209	13,6	•	12,5	11,8	2003-07	15,6	Ä
16. Décès évitables par traitement ²	2013-17	87	5,5	•	5,7	5,4	2003-07	8,1	אה

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

^{1 -} pour 100 ménages / 2 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 3 - pour 100 habitants

^{1 -} Taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 2 - Taux standardisé pour 10 000 habitants / 3 - Taux standardisé pour 10 000 hommes / 4 - Taux standardisé pour 10 000 femmes

[🔵] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / 🌑 DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / 🜑 AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

		TERRITO	OIRE D	U CLS			TERR	TOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
C CANCERS		•	•						
17. Personnes en ALD pour cancer¹ - ♂	2021	3 250	415,8	•	421,2	465,3	2012	371,8	71
18. Personnes en ALD pour cancer² - Q	2021	3 963	415,2	•	388,5	456,2	2012	350,8	77
19. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer¹ - ਹੀਂ	2019-21	495	62,1	•	60,2	63,1	2017-19	69,5	Ä
20. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer² - Q	2019-21	504	54,7	•	50,9	55,1	2017-19	53,3	=
21. Décès par cancer¹ - ♂	2013-17	265	36,0	•	32,9	33,2	2003-07	42,3	Ä
22. Décès par cancer² - Q	2013-17	184	18,2	•	17,5	17,6	2003-07	18,6	=
23. Décès par cancer du poumon ³	2013-17	95	5,5	•	4,7	5,3	2003-07	4,8	77
24. Décès par cancer colorectal ³	2013-17	55	3,1	•	2,6	2,6	2003-07	3,3	=
25. Décès par cancer du sein² - Q	2013-17	28	2,8	•	3,2	3,0	2003-07	3,7	ЯЯ
26. Décès par cancer de la prostate ¹ - σ	2013-17	26	3,8	•	3,6	3,3	2003-07	5,7	ממ
C APPAREIL CIRCULATOIRE									
27. Personnes en ALD pour maladie cardio- vasculaire¹ - 🗗	2021	7 482	967,5	•	899,8	948,7	2012	847,0	71
28. Personnes en ALD pour maladie cardiovasculaire 2 - $\mathbb Q$	2021	4 772	446,0	•	413,1	422,5	2012	365,4	77
29. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire¹ - ♂	2019-21	603	76,4	•	73,7	76,3	2017-19	112,1	ממ
30. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire² - Q	2019-21	446	43,9	•	42,8	43,0	2017-19	62,0	עע
31. Décès par maladie cardio-vasculaire¹ - 🍼	2013-17	185	27,8		26,5	25,0	2003-07	41,4	ממ
32. Décès par maladie cardio-vasculaire 2 - $\mathbb Q$	2013-17	214	17,2	•	16,9	15,8	2003-07	23,6	ממ
33. Décès par cardiopathie ischémique ³	2013-17	86	4,8		4,9	4,2	2003-07	7,2	ממ
34. Décès par maladie vasculaire cérébrale ³	2013-17	96	5,1	•	4,6	4,5	2003-07	7,6	ממ
C APPAREIL RESPIRATOIRE									
35. Personnes en ALD pour maladie respiratoire $^{\rm l}$ - ${\cal O}^{\rm l}$	2021	423	53,8	•	59,8	62,2	2012	61,0	=
36. Personnes en ALD pour maladie respiratoire 2 - $\mathbb Q$	2021	430	45,5	•	53,0	60,7	2012	37,4	77
37. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire¹ - ♂	2019-21	39	4,9	•	4,6	5,4	2017-19	6,8	מע
38. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire² - Q	2019-21	41	4,6	•	4,1	5,3	2017-19	5,9	עע

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

^{1 -} taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
 ◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

TAUX FRANCE HEXAGONALE 8,4 4,4	7,7	ANNÉE 2003-07	TAUX VALEUR	Taux Évolution
4,4	, ,	2003-07		
4,4	, ,	2003-07	•••••	
,	42		9,6	77
16.5	-,-	2003-07	3,6	=
10,2	21,6	2012	12,6	77
23,4	25,1	2012	17,4	=
496,9	546,0	2016	555,8	Ä
595,0	559,3	2012	455,5	77
398,2	352,3	2012	321,4	77
43,6	40,8	2017-19	52,2	Ä
32,5	28,8	2017-19	32,4	=
239,8	301,5	2012	180,4	77
265,2	359,0	2012	212,8	77
18,1	25,1	2017-19	27,6	Ä
19,2	27,6	2017-19	27,0	=
841,4	847,6			
1 266,9	1 310,4			
11,8	14,9	2016	13,8	72
0,59	0,57	2016	0,51	
5,6	5,1	2003-07	7,4	Ä
	16,5 23,4 496,9 595,0 398,2 43,6 32,5 239,8 265,2 18,1 19,2 841,4 1266,9 11,8 0,59	16,5 21,6 23,4 25,1 496,9 546,0 595,0 559,3 398,2 352,3 43,6 40,8 32,5 28,8 239,8 301,5 265,2 359,0 18,1 25,1 19,2 27,6 841,4 847,6 1 266,9 1 310,4 11,8 14,9 0,59 0,57	16,5 21,6 2012 23,4 25,1 2012 496,9 546,0 2016 595,0 559,3 2012 398,2 352,3 2012 43,6 40,8 2017-19 32,5 28,8 2017-19 239,8 301,5 2012 265,2 359,0 2012 18,1 25,1 2017-19 19,2 27,6 2017-19 841,4 847,6 1266,9 1310,4 11,8 14,9 2016 0,59 0,57 2016	16,5 21,6 2012 12,6 23,4 25,1 2012 17,4 496,9 546,0 2016 555,8 595,0 559,3 2012 455,5 398,2 352,3 2012 321,4 43,6 40,8 2017-19 52,2 32,5 28,8 2017-19 32,4 239,8 301,5 2012 180,4 265,2 359,0 2012 212,8 18,1 25,1 2017-19 27,6 19,2 27,6 2017-19 27,0 841,4 847,6 1266,9 1310,4 11,8 14,9 2016 13,8 0,59 0,57 2016 0,51

ALD : Affection de longue durée

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants / 4 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins (Hommes) / 6 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins (Femmes) / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
 ◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS

Pouvoir disposer de données actualisées et fiables sur les professionnels de santé est devenu un enjeu important pour les collectivités, notamment pour anticiper certaines démarches qui pourraient permettre de maintenir ou développer une offre (aide à la création de maison de santé, développement de l'attractivité du territoire, recherche de logements ou locaux...).

La question de l'accès aux soins est cependant complexe et ne peut se limiter au dénombrement de professionnels sur un territoire, en partie en raison des multiples formes d'exercice qui peuvent exister. C'est dans ce sens que sont présentés les indicateurs liés à l'accessibilité potentielle localisée (APL) et les taux de recours aux professionnels de santé.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERRI	TOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE									
57. Médecins généralistes (et densité) ¹	2022	135	8,5	•	8,4	11,4	2012	9,0	4
58. Médecins de 60 ans ou plus (et %)²	2022	46	34,1		31,9	27,1	2012	28,8	77
59. APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans (en consultations par an et par habitant)	2021		3,8	•	3,4*	4,9	2015	3,9	=
60. Personnes vivant dans une commune dont l'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant ³	2021	6 911	4,3	•	23,1*	4,9	2015	4,2	=
61. Infirmiers (et densité) ¹	2022	357	22,5	•	15,1	20,7	2012	18,7	77
62. Infirmiers de 60 ans ou plus (et %) ⁴	2022	24	6,7	•	7,9	7,6	2012	6,3	71
63. APL aux infirmiers de moins de 65 ans (en ETP pour 10 000 habitants)	2021		211,7	•	156,1*	221,1	2016	197,9	71
64. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité) ¹	2022	139	8,8	•	11,5	15,6	2012	6,2	77
65. Masseurs-kinésithérapeutes de 60 ans ou plus (et %) ⁵	2022	10	7,2	•	8,9	5,7	2012	18,9	עע
66. APL aux masseurs-kinésithérapeutes de moins de 65 ans (en ETP <i>pour 10 000 habitants</i>)	2021		83,9	•	111,6*	164,3	2016	73,9	7
67. Chirurgiens-dentistes (et densité) ¹	2022	83	5,2	•	5,4	7,1	2012	5,6	7
68. Chirurgiens-dentistes de 60 ans ou plus (et %) ⁶	2022	17	20,5	•	19,7	17,2	2012	17,2	77
69. Ophtalmologistes (et densité) ^{1,7}	2022	12	0,8	•	0,7	1,0	2012	0,6	77
70. Gynécologues (et densité) ^{7,8}	2022	6	0,9	•	1,6	2,1	2012	2,0	77
71. Cardiologues (et densité) ^{1,7}	2022	15	0,9	•	0,8	1,0	2012	0,6	77
72. Psychiatres (et densité) ^{1,7}	2022	7	0,4	•	0,9	1,9	2012	0,4	7
73. Dermatologues (et densité) ^{1,7}	2022	1	0,1	•	0,4	0,6	2012	0,4	22
74. Pédiatres (et densité) ^{7,9}	2022	3	1,1	•	2,3	3,3	2012	1,4	22
75. Sages-femmes (et densité) ¹⁰	2022	16	5,0	•	5,3	6,0	2012	1,5	77
76. Orthophonistes (et densité) ¹	2022	44	2,8	•	3,2	4,4	2015	2,7	=

^{*} France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

APL : Accessibilité Potentielle Localisée - **ETP** : Équivalent Temps Plein

^{1 -} pour 10 000 habitants - densité calculée sur l'ensemble de la population / 2 - pour 100 médecins généralistes / 3 - pour 100 habitants / 4 - pour 100 infirmiers / 5 - pour 100 masseurs-kinésithérapeutes / 6 - pour 100 chirurgiens-dentistes / 7 - cabinet principal / 8 - pour 10 000 femmes de 15 ans ou plus - densité calculée sur les femmes de 15 ans ou plus / 9 - pour 10 000 enfants de moins de 15 ans - densité calculée sur les moins de 15 ans / 10 - pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans - densité calculée sur les femmes de 15 à 49 ans

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
 ◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS (SUITE)

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE [DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
RECOURS AUX SOINS	•		•						
77. Personnes de 16 ans ou plus sans médecin traitant déclaré ¹	2020	11 537	9,1	•	10,7	9,4	2015	9,3	=
78. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ²	2021	8 327	7,5	•	8,9*	8,0	2018	3,9	77
79. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois²	2021	19 233	17,2	•	20,0*	17,1	2018	nd	nc
80. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte réalisé par un dentiste sur les 24 derniers mois ²	2021	55 498	49,7	•	48,3*	45,3	2018	nd	nc
81. Femmes bénéficiaires du RG de 20 à 64 ans n'ayant pas eu d'acte réalisé par un gynécologue sur les 24 derniers mois ³	2021	18 414	46,5	•	50,1*	43,9	2018	nd	nc
82. Personnes de 16 ans ou plus ayant consulté un psychiatre dans l'année¹	2021	3 290	238,0	•	301,5	344,5	2016	241,8	=
83. Femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein ⁴	2018-19	13 500	54,4	•	55,0 (NA**)	54,1			
84. Personnes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum ⁵	2018-19	10 997	24,9	•	30,7	27,9			
85. Passages aux urgences des habitants du territoire ⁶	2021	44 617	28,1	•	26,1 (NA**)	22,1			
86. Passages aux urgences des habitants du territoire âgés de 75 ans ou plus ⁷	2021	7 802	17,5	•	18,3 (NA**)	16,2			

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

 ${f RG}$: Régime général

1 - pour 100 consommateurs de soins de 16 ans ou plus / 2 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 ans ou plus / 3 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général âgées de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 femmes invitées au dépistage organisé / 5 - pour 100 personnes invitées au dépistage organisé / 6 - pour 100 habitants / 7 - pour 100 passages aux urgences des habitants du territoire

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
 ◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés à quatre champs : les caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes administrés par l'État et ses partenaires (système éducatif, système de

santé, aménagement du territoire...) et le contexte global (politique, économique, social...). Compte tenu du caractère multidimensionnel de la santé des individus, il est important pour améliorer l'état de santé d'une population de collaborer avec des partenaires d'autres secteurs d'activités (éducation, emploi, alimentation, logement, transport, environnement, etc.) pour être en mesure d'agir sur celle-ci.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERRI	TOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION		TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
€ REVENUS									
87. Médiane du revenu disponible par UC (en €)	2020	nd		nc	22 400	23 180	2016	19 637	nc
88. Foyers fiscaux non imposés¹	2020	58 486	61,5		54,3	52,9	2012	55,6	71
89. Taux de pauvreté (seuil à 60% du revenu médian)	2020		nd	nc	14,4	12,4	2016	15,2	nc
90. Allocataires du RSA ²	2021	4 765	6,8		5,9	5,4	2017	6,6	=
91. Allocataires de l'AAH³	2021	3 161	3,7	•	3,1	3,0	2012	3,3	71
92. Bénéficiaires du RG bénéficiant de la complé- mentaire santé solidaire (CSS) non participative ⁴	2022	10 241	7,4	•	8,8*	6,6	2018	8,1	Ä
93. Allocataires d'une allocation logement (APL, ALS et ALF)²	2021	11 352	16,1	•	20,1	21,1	2011	21,2	22
94. Allocataires de l'ASF ⁵	2021	1783	31,2	•	31,9	27,9	2011	33,0	7
95. Population active occupée de 15-64 ans (et taux d'emploi) ⁶	2019	62 161	65,1	•	64,7	65,2	2008	65,1	=
96. Rapport ouvrier-cadre	2019		2,5	•	1,1	0,9	2008	3,2	77
97. Salariés de 25-64 ans en emploi précaire ⁷⁻⁸	2019	12 370	25,4	•	27,5	26,5	2008	24,3	=
C HABITAT									
98. Logements	2019	81 842					2008	71 765	71
99. Logements vacants ⁹	2019	8 514	10,4	•	8,1	6,3	2008	8,8	77
100. Résidences principales ⁹	2019	70 362	86,0	•	82,1	84,9	2008	87,8	=
101. Résidences principales occupées par des propriétaires ⁹	2019	45 043	64,0	•	57,6	54,6	2008	63,0	=
102. Logements sociaux ¹⁰	2021	5 149	7,4	•	17,3	14,7	2016	7,3	=
103. Résidences principales suroccupées ¹⁰⁻¹¹	2019		2,7	•	4,8*	3,1	2013	2,2	77
104. Résidences principales construites avant 1946 ¹⁰	2019	21 403	30,4	•	21,7	19,8			
105. Ménages en précarité énergétique logement ²	2018	11 472	16,6	•	14,0	11,3			

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

UC: Unité de consommation - RSA: Revenu de solidarité active - AAH: Allocation aux adultes handicapés - RG: Régime général - APL: Aide personnalisée au logement - ALS: Allocation de logement sociale - ALF: Allocation de logement familiale - ASF: Allocation de soutien familial - CDI: Contrat à durée indéterminée 1 - pour 100 foyers fiscaux / 2 - pour 100 ménages / 3 - pour 100 personnes de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 bénéficiaires du régime général / 5 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 6 - pour 100 habitants de 15 à 64 ans / 7 - pour 100 salariés de 25 à 64 ans / 8 - emploi salarié autre que CDI à temps plein / 9 - pour 100 logements / 10 - pour 100 résidences principales / 11 - hors studio de 1 personne

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ (SUITE)

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERRI	TOIRE	OU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
C MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS	*						•		
106. Proportion d'actifs en emploi résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail ¹	2018		25,3	•	26,8*	19,0			
107. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune¹	2019	17 657	27,9	•	33,7	31,7	2008	31,9	ā
108. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune et se déplaçant en voiture²	2019	11 076	62,7	•	50,8	52,7	2008	60,3	=
109. Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture ³	2018	11 359	16,4	•	13,8	14,3			
C ACTIVITÉ PHYSIQUE									
110. Licences sportives délivrées à des hommes de 5 à 19 ans ⁴	2019	9 986	66,3	•	73,2	71,1	2014	65,1	=
111. Licences sportives délivrées à des femmes de 5 à 19 ans ⁵	2019	6 677	46,2	•	49,7	47,6	2014	38,2	77
112. Licences sportives délivrées à des hommes de 20 à 59 ans ⁶	2019	7 953	21,6	•	21,3	22,3	2014	21,8	=
113. Licences sportives délivrées à des femmes de 20 à 59 ans ⁷	2019	4 477	11,6	•	10,5	11,7	2014	10,5	71
114. Licences sportives délivrées à des hommes de 60 à 74 ans ⁸	2019	1837	13,2	•	16,2	18,5	2014	12,3	71
115. Licences sportives délivrées à des femmes de 60 à 74 ans ⁹	2019	1 973	12,8	•	12,0	13,7	2014	9,7	77
€ ENVIRONNEMENT									
116. Surface artificialisée (en km²) ¹⁰	2020	184	13,2	•	8,9 (NA**)	12,9	2015	12,9	=
117. Surface des espaces naturels, agricoles et forestiers (en km²)¹0	2020	1 211	86,8	•	91,2 (NA**)	87,1	2015	87,1	=
118. Surface agricole utilisée (en km²) ¹⁰ (SAU)	2020	657	47,3	•	49,2	23,4	2010	45,4	=
119. Sites et sols pollués déclarés (et densité) ¹¹	2023	30	2,2	•	1,9	3,9			
120. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - élevage <i>(et densité)</i> ^{II}	2023	1	0,1	•	2,0	0,1			
121. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - industrie <i>(et densité)</i> ¹¹	2023	115	8,3	•	6,9	8,5			
122. Population exposée à un risque industriel ¹²	2018	0	0,0	•	26,4	22,6			

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

8 JUIN 2023

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

^{1 -} pour 100 actifs en emploi / 2 - pour 100 actifs en emploi vivant et travaillant sur la même commune / 3 - pour 100 ménages / 4 - pour 100 hommes de 5 à 19 ans / 5 - pour 100 femmes de 5 à 19 ans / 6 - pour 100 hommes de 20 à 59 ans / 7 - pour 100 femmes de 20 à 59 ans / 8 - pour 100 hommes de 60 à 74 ans / 9 - pour 100 femmes de 60 à 74 ans / 10 - part dans la superficie totale / 11 - nombre pour 100 km² / 12 - pour 100 habitants

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Les choix liés à leur vie professionnelle, l'entrée dans la

vie active, les problématiques liées aux ressources financières, sont autant d'éléments qui peuvent être complexes à gérer pour les jeunes adultes et qui sont parfois pour eux prioritaires aux enjeux de santé et de promotion de la santé.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	Taux Département	ANNÉE	TAUX VALEUR	Taux Évolution
123. Enfants âgés de 0 à 5 ans ¹	2019	9 887	6,2	•	6,8	6,4	2008	7,3	77
124. Jeunes âgés de 6 à 17 ans¹	2019	24 719	15,6	•	14,7	14,2	2008	14,8	=
125. Jeunes âgés de 18 à 24 ans¹	2019	9 177	5,8	•	8,0	9,3	2008	6,7	7
126. Jeunes de 15-24 ans vivant seuls²	2019	866	5,6	•	13,2	20,6	2008	6,5	2
127. Jeunes percevant l'AEEH³	2021	1143	2,9	•	2,4	2,5	2012	1,4	77
128. Jeunes de 6-16 ans non scolarisés ⁴	2019	512	2,3	•	2,3	2,2	2008	1,4	77
129. Jeunes de 15 à 24 ans non insérés²	2019	3 235	20,9	•	15,9	14,9	2008	18,8	71
130. Salariés de 15-24 ans en emploi précaire ⁵	2019	2 822	62,4	•	63,9	64,4	2008	57,4	71
131. Jeunes de 16-24 ans du RG bénéficiant de la CSS non participative ⁶	2022	1 468	9,9	•	11,1*	8,6	2018	10,2	=
132. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme ⁷	2019	2 691	17,9	•	12,4	11,5	2008	20,0	Ä
133. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) ⁷	2019	4 627	30,9	•	46,6	49,1	2008	28,9	71
134. Taux de pauvreté des moins de 30 ans ⁸	2020		nd	nc	22,4	22,1	2016	nd	nc
SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
135. Jeunes de 15-24 ans en ALD ⁹	2020	898	518,6	•	457,6	529,2	2015	385,9	77
136. Jeunes de 16-24 ans du RG sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	1 489	10,5	•	10,9*	9,7	2018	6,4	77
137. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	3 311	23,4	•	25,8*	21,1	2018	11,0	77
138. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	7 650	54,0	•	49,8*	49,5	2018	35,2	77
139. Femmes de 20-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de gynécologues au cours des 24 derniers mois ¹⁰	2021	1824	50,5	•	50,5 (NA**)	48,0	2018	35,0	77
140. Jeunes de 15-24 ans en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹¹	2021	355	235,5	•	129,5	191,8	2012	123,7	77
141. Jeunes de 15-24 ans traités par psychotrope ⁹	2020	387	228,9	•	236,7	257,3	2015	185,2	77

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé - **RG** : régime général - **CSS** : complémentaire santé solidaire - **ALD** : affection de longue durée

1 - pour 100 habitants / 2 - pour 100 jeunes de 15 à 24 ans / 3 - pour 100 jeunes de moins de 20 ans / 4 - pour 100 jeunes de 6 à 16 ans / 5 - pour 100 salariés de 15 à 24 ans / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 à 24 ans / 7 - pour 100 jeunes de 25 à 34 ans sortis du système scolaire / 8 - seuil à 60% du revenu médian / 9 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 15 à 24 ans / 10 - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général de 20 à 24 ans / 11 - taux standardisé pour 10 000 habitants âgés de 15 à 24 ans

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

 [◆] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
 ◆ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ◆ TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles mettent en place des politiques de bien vieillir au sein de leur commune avec le développement de services et activités spécifiques (restauration, ateliers, hébergement...). Elles doivent ainsi être en mesure de suivre les caractéristiques de leur population âgée pour adapter leurs services locaux.

		TERRIT	OIRE D	U CLS			TERR	ITOIRE I	DU CLS
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	taux Évolution
142. Personnes âgées de 60 à 74 ans¹	2019	29 329	18,5	•	16,7	16,1	2008	14,0	77
143. Personnes âgées de 75 ans ou plus¹	2019	16 540	10,4	•	9,5	8,9	2008	10,2	=
144. Indice de grand vieillissement ²	2019		45,7	•	44,6	44,2	2008	48,5	7
145. Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile³	2019	6 217	37,6	•	38,5	38,3	2008	36,2	=
146. Séniors de l'interrégime de 55 ans ou plus bénéficiant de la CSS non participative ⁴	2021	1 667	3,0	•	3,3*	2,5	2018	2,7	71
147. Retraités de 60 ans ou plus de l'interrégime exonérés de la CSG ⁵	2021	nd	nd	nc	23,9 (NA**)	21,2	2015	26,2	nc
C SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
148. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	2 297	8,4	•	10,5*	8,2	2018	5,4	77
149. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	13 483	49,3	•	51,0*	45,1	2018	nd	nc
150. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu d'acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois ⁶	2021	8 042	29,4	•	33,9*	27,8	2018	nd	nc
151. Personnes de 65 ans ou plus en ALD ⁷	2020	18 778	5 423,3	•	5 262,4	5 337,1	2015	5 028,2	71
152. Personnes de 65 ans ou plus admises dans l'année en ALD ⁸	2019-21	2 038	596,2	•	604,5	624,7	2017-19	793,0	אה
153. Personnes de 65 ans ou plus en ALD pour maladie d'Alzheimer ⁸	2021	991	282,0	•	310,9	342,0	2012	300,6	=

^{*} France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

CSS : complémentaire santé solidaire - CSG :contribution sociale généralisée RG : régime général - ALD : affection de longue durée

^{1 -} pour 100 habitants / 2 - nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans / 3 - pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus / 4 - pour 100 assurés de l'interrégime de 55 ans ou plus / 5 - pour 100 assurés de l'interrégime de 60 ans ou plus / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 65 ans ou plus / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 65 ans ou plus / 8 - taux standardisé pour 10 000 habitants de 65 ans ou plus

[●] TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux permettent d'indiquer les données du territoire concerné par la fiche avec, pour chaque indicateur, l'année de la donnée (la plus récente disponible au moment de l'élaboration des fiches), le nombre et le taux du territoire et la position du territoire par rapport au taux de la France hexagonale (ou de la région Nouvelle-Aquitaine si la référence nationale n'est pas disponible) (cf. méthode ci-dessous). Sont ensuite présentés les taux de la France hexagonale et du département pour l'année considérée. Enfin, les trois dernières colonnes présentent des données plus anciennes du territoire considéré pour voir les évolutions sur chaque indicateur. Il est ainsi précisé l'année de la donnée, le taux observé sur le territoire et l'évolution des taux du territoire entre les deux périodes.

Pour les indicateurs de santé, les taux sont standardisés selon l'âge (population de référence : France entière au RP 2014).

Position du territoire:

La position du territoire est calculée à partir du taux et est établie en 5 classes pour tous les indicateurs. Cette position est définie de sorte que le taux le plus favorable (ou la situation demandant moins d'accompagnement spécifique) soit en vert (exemple : le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD le plus faible sera en vert, de même que la densité de médecins généralistes la plus élevée sera en vert).

La position est établie par rapport à la moyenne de la France hexagonale. Lorsque la donnée "France hexagonale" n'est pas disponible, elle est remplacée par la donnée "France entière", ou, à défaut, la donnée régionale. La position du territoire est alors calculée par rapport à la donnée disponible (France entière ou Région).

Les 5 classes sont définies par rapport à l'écart à la moyenne nationale :

- Très défavorable par rapport à la moyenne nationale (- 20 % et en-deçà OU + 20 % et au-delà)
- Défavorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre 20 % et 10 % OU + 10 % et + 20 %)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre 10 % et + 10 %) ou différence non significative
- Favorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre + 10 % et + 20 % OU 20 % et 10 %)
- Très favorable par rapport à la moyenne nationale (+ 20 % et au-delà OU 20 % et en-deçà)

Pour les indicateurs d'état de santé (taux standardisés), les territoires avec un taux sans différence significative avec la moyenne nationale sont classés dans la catégorie « Autour de la moyenne nationale ». Pour des raisons de secret statistique ou de fiabilité, certaines données de santé se rapportant à des effectifs cumulés inférieurs à 11 ne sont pas présentées (ss : secret statistique).

Les données non disponibles sont notées « nd ».

Évolution du taux :

La dernière colonne des tableaux présente l'évolution du taux de chaque indicateur pour le territoire entre les deux périodes présentées dans le tableau. Le taux d'évolution a été calculé à partir des taux et 5 classes ont ensuite été établies :

- 🔰 : tendance à la baisse (taux d'évolution inférieur à 15 %)
- 🔌 : tendance légèrement à la baisse (taux d'évolution compris entre 15 % et 5 %)
- = : pas de différence entre les 2 périodes (taux d'évolution compris entre 5 % et + 5 %)
- 7 : tendance légèrement à la hausse (taux d'évolution compris entre 5 % et 15 %)
- 77 : tendance à la hausse (taux d'évolution supérieur à 15 %)

Pour les indicateurs de morbidité et de mortalité, un test statistique a été réalisé pour savoir si le taux standardisé sur l'âge de deux périodes différentes a évolué significativement. Les territoires avec un taux sans différence significative sont classés dans la catégorie « pas de différence entre les 2 périodes ».

Par ailleurs, pour accompagner la lecture des taux d'évolution, un code couleur a été affecté sur les symboles pour indiquer si le sens de l'évolution est jugé favorable (vert) ou défavorable (rouge) au regard des enjeux de prises en charge ou d'état de santé de la population.

SOURCES DES DONNÉES PRÉSENTÉES

1-4: Insee (RP) / 5-7: Observatoire des territoires / 8-9: Insee (RP) / 10: SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 11: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 12-16: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 17-20: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 21-26: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 27-30: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 31-34: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 35-38: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 39-40: Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 41-42: Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 43: SNDS (DCIR, interrégimes) / 44-51 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 52-53 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 54-55 : SNDS (PMSI) / 56 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 57: ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 58: ARS-Cartosanté / 59-60: Drees, Insee (RP) / 61: ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 62: ARS-Cartosanté / 63: Drees, Insee (RP) / 64 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 65 : ARS-Cartosanté / 66 : Drees, Insee (RP) / 67 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 68 : ARS-Cartosanté / 69-76 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 77: SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 78-81: Observatoire régional des situations de fragilité du Grand Sud / 82: SNDS (DCIR, interrégimes) / 83-84: CRCDC NA / 85: ORU NA, Insee (RP) / 86: ORU NA / 87: Insee (Filosofi) / 88: Ministère de l'Action et des Comptes publics - DGFIP / 89 : Insee (Filosofi) / 90 : CNAF, CCMSA / 91 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 92 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 93 : CNAF, CCMSA / 94 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 95-100 : Insee (RP) / 101 : Observatoire des territoires / 102 : DREAL (SDES-RPLS) / 103 : Insee (RP), Statistiques locales / 104: Insee (RP) / 105: ONPE, Insee (RP) / 106: Observatoire des territoires / 107-108: Insee (RP) / 109: ONPE, Insee (RP) / 110-115: Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Insee (RP) / 116-117: NAFU / 118: Agreste / 119-121: GéoRisques / 122: GéoRisques, Insee (RP) / 123-126: Insee (RP) / 127: CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 128-130 : Insee (RP) / 131 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 132-133: Insee (RP) / 134 : Insee (Filosofi) / 135 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 136-139 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 140 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 141 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 142-145 : Insee (RP) / 146-150 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 151 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 152-153: Cnamts, CCMSA, Insee (RP).





Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine

58 rue Abbé de l'Épée - 33000 BORDEAUX

Courriel: contact@ors-na.org / Site: www.ors-na.org

Retrouvez les indicateurs territorialisés sur la santé et ses déterminants sur le site de cartographie interactive de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : https://www.ors-na.org/donnees-cartographies-dynamiques/

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'ARS Nouvelle-Aquitaine







